

**Politique & Citoyenneté****AFFAIRE BENALLA**

# Quand la majorité peine à fermer le ban

D'un « mentor » au passé chargé à un président qui reconnaît quelques textos, les relations de l'ex-chargé de mission de l'Élysée occupent le devant de la scène.

**L**a majorité remettrait bien au plus vite le couvercle sur le nouveau volet de l'affaire Benalla. Las, le Sénat pourrait mettre le pied dans la porte. « *En fonction des informations qui nous seront transmises, nous apprécierons s'il y a lieu de procéder à de nouvelles auditions, voire de saisir la justice* », ont indiqué hier le président, Philippe Bas (LR), et les rapporteurs, Muriel Jourda (LR) et Jean-Pierre Sueur (PS), de la commission des Lois de la Haute Assemblée. Ils ont également indiqué avoir demandé aux ministres des Affaires étrangères et de l'Intérieur des « *explications afin de faire la lumière sur les conditions dans lesquelles M. Alexandre Benalla a pu faire usage de passeports diplomatiques en dépit de la demande de restitution (...) et alors même qu'il avait déclaré, lors de son audition sous serment du 19 septembre 2018, les avoir laissés*

*dans le bureau qu'il occupait à l'Élysée* ». Pendant ce temps, du côté de l'Assemblée nationale, c'est une fin de non-recevoir à laquelle ont eu droit les députés socialistes qui avaient demandé la réactivation dès hier de la commission d'enquête.

« *Les dernières révélations relatives aux agissements de M. Benalla ne relèvent pas du périmètre précis fixé en juillet* », a prétexté sa présidente LaRem, Yaël Braun-Pivet. Pas sûr que la réplique suffise à éteindre l'incendie. Alors que l'Élysée pointait jusque-là « *tout un faisceau de contrevérités et d'approximations* »,

le *Canard enchaîné* a révélé hier que la communication n'était pas totalement rompue avec l'ex-chargé de mission. Emmanuel Macron a reconnu devant ses conseillers avoir échangé par deux fois « *de manière laconique* » avec Alexandre Benalla depuis son licenciement, a confirmé l'Élysée, où, selon l'hebdomadaire, on soupçonne un réseau autour d'Henri Proglio et d'Alexandre

**EN NOVEMBRE, BENALLA A SIGNÉ UN CDD DANS UNE TOUTE JEUNE ENTREPRISE DE SÉCURITÉ POUR UN SALAIRE DE PRÈS DE 12 500 EUROS, SELON LE CANARD ENCHAÎNÉ.**



Image non disponible.  
Restriction de l'éditeur

**Emmanuel Macron a reconnu avoir échangé par deux fois « de manière laconique » avec Alexandre Benalla depuis son licenciement.** Thomas Samson/AFP

Djohri d'avoir « récupéré » l'ex-conseiller pour nuire au président. Mais l'homme d'affaires suspecté d'être impliqué dans le financement libyen de la campagne de Nicolas Sarkozy en 2007 n'est pas le seul personnage trouble de l'affaire. Philippe Hababou Solomon qui se dépeint comme « le compagnon de voyage » de l'ancien chargé de sécurité est aussi un coutumier des réseaux de diplomatie parallèle et des démêlés judiciaires.

#### **Philippe Hababou Solomon, un homme d'affaires au passé trouble**

Désormais titulaire (lui aussi) d'un passeport diplomatique (mais de Guinée-Bissau en ce qui le concerne), il a d'abord été bijoutier avant de connaître la prison dans les années 1990. Décennie durant laquelle, par l'intermédiaire de son avocat Thierry Herzog (le même que Sarkozy), il se rapproche de Bernard Tapie avant de partir pour les États-Unis, où il est poursuivi notamment pour blan-

chiment d'argent. À son retour en France, il est impliqué dans la faillite frauduleuse d'une compagnie aérienne, ce qui lui vaudra un séjour en prison. C'est à sa sortie qu'il se tourne vers l'Afrique et finit, entre autres, par devenir le « conseiller spécial » du président sud-africain Jacob Zuma. À la fin des années 2000, selon *l'Obs*, il croise également la route de Patrick Balkany et de l'ancien PDG d'Elf Loïk Le Floch-Prigent, qui lui ouvre les portes du milieu du pétrole. En 2014, on le retrouve dans l'affaire du tanker libyen *Morning Glory*, arraisonné par la marine américaine, dont il livrera d'ailleurs sa version à la presse. Si Solomon affirme avoir rencontré Benalla « après le scandale du 1<sup>er</sup> Mai », les responsables de la commission des Lois du Sénat espèrent aussi des « éclaircissements » sur « d'éventuelles activités privées, notamment dans le domaine de la sécurité » lorsque ce dernier ou Vincent Crase « étaient en fonction à l'Élysée ».

**JULIA HAMLAOUI**